











Madame, Monsieur,

Vous êtes intéressée par notre formation en voilerie.

Si vous souhaitez nous rencontrer et découvrir cette formation en activité, vous pouvez nous rendre visite de septembre à mi-décembre, de février à fin mars.

Au préalable, prévenez-nous de votre visite. Durant les périodes de confinement, nous ne recevons aucune visite.

Les jours travaillés les lundis, mardis, mercredis de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18h et le jeudi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Nous organisons deux fois durant la formation une opération portes ouvertes le vendredi et le samedi (une en avril et une autre en novembre).

Vous êtes salarié·e dans une entreprise. Vous pouvez bénéficier du financement du coût de votre formation et rémunération par le biais du CPF de transition (dispositif remplaçant le congé individuel de formation). La structure a contacté est Transitions pro de votre région.

- a) Conditions administratives à remplir pour faire votre demande :
- 1) **si vous êtes en CDI** : il faut justifier d'une ancienneté de 24 mois, discontinu ou non, dont 12 mois dans la même entreprise, quel que soit la nature des contrats de travail successifs.
- 2) Si vous êtes en CDD: il faut avoir travaillé 24 mois, consécutifs ou non au cours des 5 dernières années, dont 4 mois en CDD consécutifs ou non au cours des 12 derniers mois.

  Exclus de ce dispositif: les contrats d'apprentissage, les contrats de professionnalisation, les contrats conclus avec un jeune au cours de son cursus scolaire ou universitaire, les CDD qui se transforment en CDI, les CUI CAE (Contrat Unique d'Insertion. Contrat d'Accompagnement à l'Emploi).

#### b) La rémunération durant le CPF:

La rémunération est maintenue sur le temps de travail sous réserve d'assiduité en centre de formation et en stage en entreprise. Ce qui est réalisé hors temps de travail n'est pas rémunéré. Calcul de la rémunération : Elle est calculée sur la base d'un pourcentage du salaire moyen de référence (12 mois précédant le début de l'action de formation pour les salarié·e·s en CDI. Pour les CDD, le salaire moyen de référence est calculé sur la base des derniers mois en CDD à l'exclusion des contrats CUI CAE, apprentissage, professionnalisation).

Montant : Pour un salaire inférieur ou égal à deux Smic, la rémunération est maintenue à 100 %. Pour un salaire supérieur à deux Smic, la rémunération s'établit à 90 % pour les formations s'étalant sur une année ou 1200 heures pour les formations en discontinu ou à temps partiel. Vérifiez les prises en charge possible auprès de l'organisme auquel vous dépendez, elles peuvent différer.

- c) Procédure à suivre : à minima 4 mois avant le début de l'entrée en formation.
  - 1) Contacter Transitions Pro de votre région auquel votre employeur reverse ses fonds Participer à la réunion d'information de l'organisme.
  - 2) Prendre rendez-vous avec un·e conseiller·ère pour construire votre projet de formation.
  - 3) **Demander une autorisation d'absence à votre employeur** (en précisant l'intitulé, la date, la durée, l'organisme de formation) et la faire parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception ou en main propre en demandant un accusé de réception.
  - 4) L'employeur a un mois pour répondre. Passé ce délai et sans réponse de sa part, la demande est considérée acceptée.
  - 5) Demander le dossier de prise en charge auprès de Transitions pro de votre région. Faire compléter le dossier par le centre de formation, vous et votre employeur. Rédiger une lettre de motivation et un CV à destination de la commission paritaire. Votre conseiller Transitions pro peut vous aider dans vos démarches.
  - 6) Déposer le dossier complet 60 jours avant le début de la formation auprès de Transitions pro. Votre dossier sera examiné au plus tard à la commission qui précède votre entrée en formation. En cas de réponse négative, vous pouvez déposer un recours en apportant des éléments nouveaux.













Vous allez trouver plusieurs informations dans ce document :

#### A conserver:

Un plan de formation détaillé indiquant les périodes en centre et en entreprise
La fiche encadrant
Livret de compétences
Fiche Carif Oref

Si vous souhaitez être convoqué·e aux tests et entretien de sélection, il faudra nous faire parvenir les documents suivants complétés que vous trouvez au premier ICI de cette rubrique :

La fiche administrative
Le curriculum vitae
La lettre de motivation
Copie carte d'identité
Copie assurance responsabilité civile

Avant votre entrée en formation, des tests et entretien de sélection auront lieu sur une journée maximum :

- Nous débuterons par une information collective,
- Nous vous demanderons de réaliser un découpage, un montage et un collage avec du double-face en fonction des instructions (plan fourni) (durée : une heure),
- De répondre à un questionnaire écrit portant sur votre connaissance du milieu, votre motivation, des exercices de géométrie (durée : une heure),
- Ensuite, nous vous recevrons pour un entretien d'une ½ heure.

A la suite des tests, vous aurez une réponse sous 15 jours à 3 semaines par courrier ou courriel. Si la réponse est positive, nous vous indiquerons la procédure administrative à suivre, et nous vous joindrons les informations nécessaires pour la rentrée : la liste d'outillage, le règlement intérieur (à lire, imprimer et nous retourner signé), la fiche « en cas d'accident » à nous compléter et nous retourner, la liste hébergement.

Vous pouvez nous contacter si vous souhaitez plus de précision.

Dominique BESCOND.













## PLAN DE FORMATION DETAILLE VOILIER·ERE NAUTIQUE PERIODES EN CENTRE ET EN ENTREPRISE 951 heures en centre, 210 heures en entreprise

SEMAINES	Cours pratiques	Cours théoriques
1-6	Module 1 : Apprentissage de	Savoirs fondamentaux
(6 semaines)	la couture à la machine	Présentation du métier
210 heures	Apprentissage de la couture	Culture générale
	manuelle	Méthode de tracé des voiles
		Culture technologique :
		Technologie des tissus
		Culture spécifique :
		Ethnologie navale
7-10	Module 2 : Tauds	Housses, chaussettes, easy
(4 semaines)	Capotes	bag, taud de soleil.
140 heures		Prise de côtes par
		triangulation.
		Théorie des renforts.
		Méthode de gabariage.
11-23 en partie	Module 3 : Voiles	Tracé des voiles.
(13,28 semaines)	traditionnelles.	Choix des matériaux et des
465 heures	Voiles modernes et de	finitions.
	compétition.	
	Spi	
23 en partie-28 en partie	Module 4 : Gréement	Enrouleurs.
(3 semaines)	dormant et courant.	Rappel sur les fibres et les
105 heures	Epissures.	cordages.
	Manille textile : loop	
	Epissures sur câble.	
	Les nœuds et leurs	
	applications	
23 en partie	Module 5: Initiation au	
(semaine partielle)	développement durable.	
(31 heures)	SST.	
	Information sur l'égalité	
	homme femme.	
	Bilan	

- Formation en centre : du 8 septembre au 22 décembre 2022

du 30 janvier au 23 mars 2023 du 18 avril au 17 mai 2023

stages en entreprise : du 9 au 28 janvier 2023 et du 27 mars au 15 avril 2023.

Portes ouvertes : les 18 et 19 novembre 2022. Récupérations les 14 et 21 novembre 2022.

Les 21 et 22 avril 2023. Récupérations les 17 et 24 avril 2023













## FORMATEUR VOILERIE

Loïc HARDOUIN

DNAP Beaux Arts
BT ouvrage métallique
CAP dessin ouvrage métallique
BEP ouvrage métallique
Voilier depuis 1992
Formation parcours formateur.trice : préparer et animer des actions de formation (2020)
Formateur depuis septembre 2017





# VOILIER-ERE NAUTIQUE De Madame Monsieur

Formation du au

Entreprise (1 <sup>er</sup> stage)	Entreprise (2 <sup>eme</sup> stage)

## OUVRIER · E VOILIER · ERE

## 1° SITUATION PROFESSIONNELLE - CLE: FABRICATION DES VOILES

TACHES	COMPETENCES	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR	NOTES/20 CENTRE ENTREPRISE
T1: Tracer - A plat 1 2 3 (à l'échelle 1/sur plancher, à l'échelle 1/n sur plan, sur laize / plancher, sur laize / plan) - Contour gabarit	Mobiliser les informations nécessaires à la situation     Les traduire sous forme de dessin     Tracer (réalisation)     Contrôler	Lire le plan, la fiche technique et le descriptif     Recueillir les consignes     Contrôler l'information	<ul> <li>Vocabulaire professionnel</li> <li>Notions de géométrie</li> <li>Notions d'échelle</li> <li>Structure générale de la voile</li> </ul>	
T2 : Couper - A plat 1 2 3 - A la table	<ul> <li>Choisir des outils appropriés à la situation</li> <li>Maîtriser les matériels (régler et conduire)</li> <li>Contrôler</li> </ul>			

TACHES	COMPETENCES	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR	NOTES/20
				CENTRE ENTREPRISE

T3 : Assembler - Positionner les différents composants - Coller et / ou piquer	Déterminer l'ordre et le sens d'assemblage     Maîtriser les matériels (régler et conduire)     Connaître les différents types d'assemblage     Contrôler		 
T4: Exécuter les finitions - Confectionner certains accessoires - Poser les accessoires de finitions (sertir, visser, coudre) - Contrôler l'ensemble des résultats - Plier, mettre en sac	<ul> <li>Connaître les accessoires, leurs sens d'assemblage</li> <li>Déterminer l'ordre et le sens de pose</li> <li>Maîtriser les matériels</li> <li>Contrôler</li> </ul>		 

## OUVRIER · E VOILIER · ERE

 $2^{\circ}$  SITUATION PROFESSIONNELLE – CLE : REPARATION (Voiles, tauds, capotes)

TACHES	COMPETENCES	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR	CENTRE	IOTES ENTREPRISE
T1: Examiner les dégâts - Etaler la voile - Repérer les dégradations - Rechercher l'origine (causes accidentelles et causes liées à l'usure)	- Inventorier, classer - Faire un diagnostic simple		<ul> <li>Représentation du schéma</li> <li>Voile / Gréement</li> <li>Connaissance des accidents</li> <li>Efforts dans la voile</li> <li>Type de coupe</li> <li>Orientation des matériaux</li> </ul>		
T2: Décider et organiser le type de réparations - Choisir les réparations types - Définir l'ampleur - Estimer le coût - Vérifier la pertinence (Technique, Coût) - Remonter l'information (Aspect technique, Eléments du coût)	<ul> <li>Ajuster la réponse à un cas particulier</li> <li>Respecter l'homogénéité de la voile</li> <li>Communiquer</li> </ul>		- Connaissance des matériaux - Connaissance des coûts		

## **3° SITUATION PROFESSIONNELLE – CLE : CONFECTION DES TAUDS ET CAPOTES**

TACHES	COMPETENCES	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR	NOTES CENTRE ENTREPRISE
T1 : Concevoir le taud ou la capote - Prendre les côtes - Concevoir le volume - Prévoir les accessoires				

T2 : Confectionner l'objet Se reporter aux tâches de la situation professionnelle - clé n°1					
---	--	--	--	--	--















## Certificat de qualification professionnelle Voilier nautique / ouvrier voilier

[Code Certif Info n°90231] Niveau Sans niveau spécifique Objectif

A partir d'un plan ou descriptif, l'ouvrier voilier doit exécuter en toute autonomie toutes les opérations de fabrication des voiles, tauds et capotes. Il fabrique également de la sellerie comme les housses et les bâches.

Toutes ces opérations sont menées sur des matières modernes (polyester, nylon ) et traditionnelles.

Il doit aussi savoir effectuer des réparations courantes sous les conseils du maître voilier : relever les cotes sur le bateau en vue de la fabrication sur mesure ou effectuer toutes les opérations de matelotage sur câble et filin textile.

## Programme

Etudes de la dynamique voile, gréements, types de coupes (CAO, tables traçantes), connaissances du matériel (machines, presse à sertir, à manchonner, fer à chaud)) et des matériaux (filins, cordages, tissus, câbles, profils de mats), fabrication, réparation, enrouleurs, matelotage, gestion de la fabrication et analyse des coûts.

## Modalités d'admission

## PRÉ - REOUIS

Pour cette formation, seules l'expérience nautique et une pratique courante de la voile sont appréciées. Les expériences textiles (couture, matériaux souples) sont évidemment appréciées.

#### Débouchés

Classé en E dans la catégorie Ouvrier.

#### Certificateur

CPNE des entreprises relevant de la navigation de plaisance

Valideur

## CPNE des entreprises relevant de la navigation de plaisance

Cette certification remplace

• CQP ouvrier voilier

Pour en savoir plus

http://www.fin.fr/contenus/les-dossiers-du-nautisme/talents/la-formation-la-française/les-organismes-deformation-references-par-la-fin#electro

Domaine(s) de formation

23630 : Voilerie

Groupes formation emploi (GFE)

L: Textile, habillement, cuir

Accessibilité:

VAE



Formation initiale

×

Appr.

N.C.

Formation continue

N.C.

Contrat de pro

N.C.

Demande individuelle

N.C.

## **Textes officiels**

Informations mises à jour le 12/07/2016 par Certif Info.

4